

Mr MORI KO Tiémoh

72

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

16^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 22 avril au 03 mai 2013

**2ÈME PASSAGE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE
D'ALLEMAGNE A L'EPU**

GENEVE, LE 25 AVRIL 2013

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire salue la présence de la République Fédérale d'Allemagne à cette session et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national, au titre du deuxième cycle de l'Examen périodique universel.

Ma délégation a pris connaissance du document avec intérêt, eu égard à la qualité et à la pertinence des informations y contenues et relève avec satisfaction le processus inclusif qui a conduit à son élaboration.

Monsieur le Président,

Les avancées significatives enregistrées par l'Allemagne depuis son passage au premier cycle de cet examen sont à saluer et à encourager, notamment en matière de ratification de Conventions internationales et de mise en place de nouvelles institutions indépendantes des Droits de l'Homme.

Toutefois, il va sans dire que la problématique des Droits de l'homme est un processus continu et une œuvre qui reste toujours à parfaire.

A cet égard, ma délégation voudrait relever les faiblesses liées à la politique d'intégration nationale et de lutte contre la discrimination qui transparaissent dans les informations collectées en vue cet examen.

Elle voudrait donc recommander à la République d'Allemagne de renforcer sa politique d'intégration sociale et prendre des mesures fortes pour lutter contre toutes les pratiques discriminatoires avérées sur son territoire.

Je vous remercie.